

Université de Nantes, licence de philosophie, année 2012/2013

# Le regard des Autres : un enfer ?

---

Mémoire sur le regard dans *L'Être et le néant*  
de Jean-Paul SARTRE

Mémoire réalisé par Manuel MAYOUX sous la direction de  
Patrick LANG

le 04/05/2013

Ce mémoire a été réalisé dans le cadre du séminaire de philosophie morale et politique ayant pour objet la relation à autrui. Il porte sur « Le regard », quatrième moment du premier chapitre de la troisième partie de *L'Être et le néant*, Gallimard, 2012.

## Sommaire

Introduction.....	2
I. <u>La découverte de l'être pour-autrui</u> .....	3
<i>a. Une découverte par le regard</i> .....	3
<i>b. La honte et son expérience</i> .....	4
<i>c. Le conflit par l'objectivation</i> .....	5
II. <u>Mode de mon objectivation par autrui</u> .....	6
<i>a. L'absence</i> .....	6
<i>b. Implications sur la nature de ma relation à autrui</i> .....	7
III. <u>De l'objectivation subie au conflit des libertés : le « sursaut » d'une conscience et la naissance d'un enfer</u> .....	8
<i>a. Le « sursaut » de la conscience</i> .....	8
<i>b. Quand le conflit des libertés mène à l'enfer</i> .....	9
Conclusion.....	10
Bibliographie.....	11

## *Introduction*

Ecrivain et philosophe engagé dans son siècle, SARTRE laisse à sa mort une œuvre riche et diverse dans son genre (romans, nouvelles, théâtre, essais...). SARTRE est connu pour sa philosophie, l'existentialisme, popularisée par la phrase « l'existence précède l'essence », pour son œuvre littéraire mais aussi pour son engagement à l'extrême gauche, fidèle au Parti Communiste Français jusqu'à ce que les chars de l'Armée Rouge envahissent Budapest en 1956. Il soutint entre autres la révolution cubaine, le mouvement de mai 68 ainsi que le FLN pendant la guerre d'Algérie ce qui fait de lui une figure de l'intellectuel engagé. Ses deux principaux essais philosophiques sont *L'Être et le néant* (1943) et *La Critique de la raison dialectique* (1960).

Si l'on veut aborder la notion du regard et son rôle dans la relation à autrui, il convient de revenir sur quelques concepts de la philosophie sartrienne. Comme nous l'avons vu SARTRE revendique une philosophie existentialiste et, contrairement à un philosophe comme KIERKEGAARD, athée. Celle-ci se situe au cœur d'une doctrine philosophique qui accorde une place fondamentale à la subjectivité, à l'analyse concrète du vécu. L'existentialisme voit ainsi dans l'angoisse un révélateur de la condition humaine : chacun est seul face à soi-même et à la contingence du monde. L'être humain évolue en effet dans un monde indéterminé, absurde (sans sens) qui n'est justifié par rien d'autre que par lui-même. SARTRE parle en ce sens, dans *L'Être et le néant*, de facticité du monde. Néanmoins l'individu fait l'expérience de la transcendance de l'ego, de la conscience, qui le jette en permanence hors de la facticité du monde, ce qui lui permet de lui donner sens. Ainsi l'homme éprouve l'angoisse d'une liberté qui est toujours à faire et qui fonde notre essence par sa réalisation : « L'existence précède l'essence ». En outre SARTRE distingue deux modes d'être : l'être en-soi et l'être pour-soi. L'être en-soi désigne le mode d'être des choses, qui se contentent d'être sans avoir de retour sur elles-mêmes, autrement dit de conscience. En ce sens elles obéissent au principe d'identité : une table est une table et rien de plus. Le second mode d'être, l'être pour-soi, renvoie au mode d'être de l'homme, en tant qu'il a une conscience. Cet être se dédouble par sa capacité à opérer un retour sur soi. À ces deux modes d'être il faut en ajouter un troisième, l'être pour-autrui dont la recherche de la nature est au centre de cet exposé.

*L'Être et le néant*, première somme philosophique de SARTRE, tâche de montrer de quelle façon le pour-soi cherche à se fonder, et ce notamment dans la relation à autrui, en échappant à l'angoisse. En effet si l'œuvre retrace une enquête ontologique du mode d'être de l'homme, en partant des acquis de la phénoménologie, il semble alors incontournable de se pencher sur la façon dont autrui m'apparaît et dont je lui apparais. Or SARTRE n'est pas sans reconnaître un statut privilégié au regard, il en fait même un révélateur de la relation à autrui. En effet c'est par le regard que les êtres pour-soi sont mis en relation, le regard me révèle autrui et en ce sens il faut rendre compte de cette expérience quotidienne. Qu'est-ce que le regard ? Que m'apprend-il sur ma relation à l'autre ? Par ailleurs si SARTRE nous révèle sa conception du rapport à l'altérité par l'analyse du regard, nous tâcherons de montrer en quoi celui-ci renvoie à la position soutenue par le philosophe français dans *Huis clos*, sa pièce écrite l'année suivante : « L'enfer, c'est les Autres ».

## I. La découverte de l'être pour-autrui

### a. *Une découverte par le regard*

SARTRE nous rappelle tout d'abord que le solipsisme (à savoir la position qui doute de l'existence d'autrui comme sujet) est un écueil qui grandit par la façon dont je rencontre autrui. Autrui est tout d'abord un objet, et même s'il est probable que cette voix, ou cette silhouette, soient des sujets, ils restent de prime abord un objet de mon monde. Mais SARTRE décide de pousser plus loin cette apparition banale d'autrui dans mon champ de perception. Il prend l'exemple suivant : « Je suis dans un jardin public. Non loin de moi, voici une pelouse et, le long de cette pelouse, des chaises. Un homme passe près des chaises<sup>1</sup> ». La relation de cet homme à cette pelouse m'échappe : la distance entre la pelouse et cet homme est différente de celle que j'établis en tant que sujet entre ces deux objets. Lorsque je considère la relation de ces deux objets du point de vue d'autrui, en y projetant une subjectivité, il apparaît comme un élément désintégrateur de mon univers, ce dernier est comme en fuite vers une nouvelle centralité qui m'échappe. Pourtant autrui est toujours objet et je ne fais que projeter une

---

<sup>1</sup> SARTRE J.-P., *L'Être et le néant*, Gallimard, 2012, p.293.

perception en postulant son statut de sujet. Cette expérience m'enseigne un élément central : si je veux rencontrer autrui comme sujet, celui-ci représentera alors un élément de décentralisation de mon monde, et de ce fait me transformera en objet.

C'est donc dans la révélation de mon être-objet pour autrui que je dois pouvoir saisir la présence de son être-sujet. En d'autres termes, si je veux rencontrer autrui non plus comme un objet mais comme sujet, il faut que je me présente à lui comme objet. Le regard réalise cette relation dans un rapport privilégié avec autrui. En effet on ne peut envisager un être-regardant sans postuler la subjectivité de ce sujet ; pour SARTRE, le regard est objectivant par nature ; or seul un sujet peut se positionner par rapport à des objets. Le regard d'autrui me fait dès lors exister comme un dehors, me réduit à une facticité perçue. En ce sens le regard d'autrui est spatialisant et temporalisant, il m'inscrit dans un monde précis, celui de sa subjectivité. On voit alors que la rencontre avec autrui par le regard destitue ma conscience de sa prétention à se faire centre du monde. Ainsi mon « être pour-autrui » n'est autre que mon moi-objet saisi par autrui dans le regard. SARTRE déploie l'ampleur de ce phénomène dans l'expérience de la honte.

### *b. La honte et son expérience*

SARTRE décrit, pour ce faire, une situation banale : « Imaginons que j'en sois venu, par jalousie, par intérêt, par vice, à coller mon oreille contre une porte, à regarder par le trou d'une serrure. [...] Or, voici que j'ai entendu des pas dans le corridor : on me regarde<sup>2</sup> ». Cette expérience me fait éprouver un sentiment particulier, avec le regard de l'autre je prends conscience de mon statut d'objet pour lui ; c'est ce que SARTRE appelle la « chute originelle », premier moment de la honte. Cette chute renvoie à la chosification subie qu'autrui provoque en me surprenant par son regard. Le second moment consiste en la nécessité d'assumer ce moi-objet que je saisis au terme de la chute originelle : je dois assumer l'objet qu'autrui révèle. Dès lors la honte réalise une relation intime de moi à moi, je découvre avec la honte un aspect de mon être. La fierté est de la même façon une réaction originelle qui témoigne de mon objectivation. Dans la fierté je me reconnais là encore comme objet pour autrui ; cependant je mets l'accent sur ma responsabilité et je l'assume. En d'autres termes je tente d'agir sur autrui en tant qu'objet. La fierté n'est dès lors pas un sentiment différent de la honte en ce qu'il me

---

<sup>2</sup> SARTRE J.-P., *L'Être et le néant*, Gallimard, 2012, p.298.

révèle de la relation aux autres. Par ailleurs l'objectivation de mon être, que je saisis par ces réactions originelles, affirme autrui en tant que sujet ; persévérer à considérer autrui comme objet serait l'effondrement de son être-regardant. De plus ce type de sentiment suppose la médiation d'autrui : j'ai honte de la façon dont j'apparais à autrui, il y a là une reconnaissance par la conscience de l'image qu'autrui se fait de moi. Autrui apparaît alors comme un médiateur incontournable dans la saisie totale de mon être : dans le regard je suis invité, comme en témoigne le phénomène de la honte, à rompre l'intimité de moi avec moi-même, à prendre une distance pour saisir la façon dont j'apparais à autrui, mon être pour-autrui. Il est important de noter ici pour la suite qu'il s'agit d'un acte réflexif de ma conscience : le regard est l'occasion pour ma conscience de prendre en considération mon statut d'objet pour autrui : mon être pour-autrui.

### *c. Le conflit par l'objectivation*

Pourtant si autrui me permet cette saisie, le regard qu'il me porte n'en est pas moins aliénant. En effet comme nous l'avons vu l'être pour-soi est liberté face à l'indétermination du monde. Or le regard révèle autrui en tant que sujet également libre. Dans le regard d'autrui s'exprime alors tant une subjectivité insaisissable qu'une infinie liberté. Cette liberté vient alors s'opposer à la mienne, et de ce fait la limite ; c'est en effet uniquement face à une autre liberté que la liberté peut être figée. SARTRE illustre ce point par un exemple : il est en effet différent de rester chez soi parce qu'il pleut, la pluie étant alors une contrainte matérielle que l'on peut dépasser, que d'être interdit de sortir, il s'agit alors d'une limitation par une autre liberté. Ainsi le regard de l'autre transforme mes possibles en probables, en « mortes-possibilités », il me dépossède de la situation et de ce que j'aurais pu en faire en tant que sujet libre. SARTRE conclut en ce sens : « Ainsi, être vu me constitue comme un être sans défense pour une liberté qui n'est pas ma liberté. C'est en ce sens que nous pouvons nous considérer comme des « esclaves », en tant que nous apparaissions à autrui<sup>3</sup> ». Autrement dit le regard d'autrui est une véritable épreuve car il me destitue de ma liberté originelle.

Nous avons donc vu que le regard d'autrui me permet de saisir mon être pour-autrui et que celui-ci présente une relation originellement conflictuelle puisque le

---

<sup>3</sup> SARTRE J.-P., *L'Être et le néant*, Gallimard, 2012, p.306-307.

surgissement d'autrui marque l'aliénation de ma liberté. L'analyse phénoménologique du regard ne saurait pour autant s'arrêter là au vu de ce qu'il nous enseigne sur la relation à autrui.

## II. Mode de mon objectivation par autrui

Tout d'abord l'expérience du regard n'est pas sans difficulté. En effet le regard d'autrui n'est pas certain, il peut ne s'agir que d'un balayement des yeux sans attention etc. Dès lors le regard ne devient-il pas là aussi seulement probable ? L'existence d'autrui reprend-elle alors un caractère purement hypothétique ? Pour SARTRE cette remarque confond deux types d'être qu'il va chercher à distinguer en reprenant la situation fictive précédemment présentée : « Me voilà courbé sur le trou de serrure ; tout à coup quelqu'un m'a vu. Je me redresse, je parcours des yeux le corridor désert : c'était une fausse alerte. Je respire. N'y a-t-il pas eu là une expérience qui s'est détruite d'elle-même<sup>4</sup> ? » En aucune façon. SARTRE montre en effet que si erreur il y a, ce n'est sûrement pas celle de mon être-objet-pour-autrui révélé dans le regard. La preuve en est que si je continue mon entreprise ma honte ne cessera pas, je soupçonnerai autrui d'être partout et je ne cesserai alors d'éprouver mon être pour-autrui. L'erreur porte sur la facticité d'autrui. Dans cette expérience on ne doute pas de la subjectivité d'autrui mais bien de sa correspondance avec un objet de mon monde, on doute de son être-là. En ce sens on peut dire d'autrui qu'il était « absent ». Mais qu'entend-on par l'absence en ces termes ?

### *a. L'absence*

L'absence exprime un lien entre des réalités-humaines : on ne dit pas en effet d'un objet qu'il est absent. De plus l'absence suppose l'existence concrète de la personne. La mort n'est pas une absence, la mort est celle de la subjectivité, une fois mort nous devenons pur objet du monde. De manière générale l'absence ne change rien aux significations de la relation (être frère, ami, faire les mêmes études, etc.), ces significations sont des éléments d'une présence originelle sur laquelle la présence ou

---

<sup>4</sup> SARTRE J.-P., *L'Être et le néant*, Gallimard, 2012, p.316.

l'absence factuelle (en tant qu'objet dans le monde) vient s'ajouter. SARTRE met ainsi en évidence une relation qui est présence à l'autre sans dépendre d'une facticité. Pour illustrer ces propos, on peut se souvenir d'une expérience propre à l'enfance : celle de croire suivre ses parents, ou un de ses parents, dans une foule jusqu'à se rendre compte qu'il ne s'agit pas des, ou de la, bonne(s) personne(s). Ce qu'il faut retenir de cette expérience, et qui fait écho à ce qui vient d'être dit, c'est le moment où je suis, victime d'une illusion, des inconnus. À ce moment précis c'est comme si mes parents étaient présents : si je me comporte mal je sais que je pourrais me faire rappeler à l'ordre. En ce sens la présence fondamentale qui me lie avec mes parents reste inchangée bien qu'ils ne soient pas présents en tant qu'objets dans mon monde. C'est d'ailleurs le même cas pour Dieu, « concept d'autrui poussé à sa limite » selon SARTRE. Dieu n'est que présence originelle mais cela ne m'empêche pas d'avoir honte devant lui, face à son regard infini.

### *b. Implications sur la nature de ma relation à autrui*

Dès lors je ne peux me tromper sur la relation qu'autrui entretient avec moi mais seulement sur sa présence contingente. En d'autres termes, autrui-objet est certain comme apparition mais il se peut qu'il ne soit pas cet objet particulier. De la même façon le fait que j'apparaisse en tant qu'objet pour un sujet est indubitable, même si je peux ne pas être un « ceci » présent dans le monde pour un autrui singulier. En somme on ne peut réduire mon objectivation à une expérience liée à la seule rencontre concrète avec autrui. Ma saisie en tant qu'objet se réalise donc par un acte de ma conscience sur fond de présence originelle avec autrui. SARTRE résume cela en ces termes : « Autrui m'est présent partout comme ce par quoi je deviens objet<sup>5</sup> ».

Ainsi mon objectivation prend une ampleur conséquente, n'étant plus réduite aux rencontres concrètes avec autrui, tout comme la menace pour ma liberté qu'elle implique. Cependant la relation à autrui à travers le regard ne saurait se limiter à mon objectivation, à l'aliénation de ma liberté. En effet dans la relation à autrui par le regard il faut aussi envisager l'objectivation de l'autre, celle que je réalise en affirmant ma subjectivité et qui donne vraiment sens au caractère conflictuel de cette relation.

---

<sup>5</sup> SARTRE J.-P., *L'Être et le néant*, Gallimard, 2012, p.319.

### III. De l'objectivation subie au conflit des libertés : le « sursaut » d'une conscience et la naissance d'un enfer

#### a. *Le « sursaut » de la conscience*

Tout d'abord il faut rappeler quelques éléments sur ce qui me lie à autrui. Il s'agit de l'œuvre d'une négation interne : l'autre est un moi qui n'est pas moi. Je constitue ainsi l'autre par la négation de mon être, tout comme je me constitue par la négation du sien. Cette relation est réciproque, dynamique et interne. Dès lors, pour ma conscience, l'autre est un soi-même dans lequel je ne me reconnais pas. Mais puisqu'il est un soi-même, il est aussi un soi-même qui me refuse. SARTRE nous montre que ceci, lié à la relation à l'autre décrite dans le regard, nous amène à une alternative : ou bien je me fais être en niant l'être de l'autre, ainsi je deviens sujet, et l'autre, objet ; ou bien cet être est l'autre qui se refuse à être moi, dès lors je deviens objet pour lui et il perd son caractère d'objet. Cette alternative met en évidence ce qui semble être le second moment, qui apparaît comme réponse à mon objectivation, de la rencontre avec autrui : l'objectivation de celui-ci.

Ce second moment apparaît comme une réponse à mon objectivation puisqu'il se construit sur l'assomption de mon statut d'objet pour autrui. En effet en saisissant la négation constitutive d'autrui, en le saisissant comme *alter ego*, comme moi qui n'est pas moi, je me saisis en tant qu'objet de son monde et du sujet qu'il devient. Mais en faisant cela je me saisis aussi comme conscience, conscience qui est responsable de la négation constitutive d'autrui comme sujet. En d'autres termes ce mouvement de la conscience lors de la rencontre avec autrui invite à un retour sur soi, à reconsidérer mon statut d'objet pour autrui comme l'expression de ma liberté, celle d'un possible. Dès lors je suis en mesure de « renverser » la perspective, la relation, par une objectivation d'autrui qui correspond alors à ce qui semble être un « sursaut » de ma conscience libre. Ainsi je renverse la désintégration, « l'hémorragie » de l'univers en le recentrant sur moi par l'affirmation de ma subjectivité. Je me défends alors de l'objectivation que porte le regard d'autrui en le dégradant à mon tour au statut d'objet. Cette seconde dégradation que j'opère prend ses racines dans la première que j'ai subie et la détruit pour la remplacer. Mais l'autre est motif, médiateur, il amorce cette seconde dégradation que SARTRE décrit ainsi : « J'ai reconquis mon être-pour-soi par ma

conscience (de) moi comme foyer perpétuel d'infinies possibilités et j'ai transformé les possibilités d'autrui en mortes-possibilités en les affectant toutes du caractère de non-vécu-par-moi, c'est-à-dire de simplement donné<sup>6</sup> ».

### *b. Quand le conflit des libertés mène à l'enfer*

Par ailleurs, la honte, ou la fierté, que l'on a identifiées comme des réactions originelles, marquent d'une part ma reconnaissance d'autrui comme sujet qui me dégrade *ipso facto*, mais elles permettent d'autre part la saisie de mon ipséité, celle d'une conscience libre, qui sert de point de départ à la constitution de l'autre comme objet de ma subjectivité. Ceci nous amène à considérer un rapport à l'autre qui est par essence conflictuel : un conflit où chacun lutte pour son statut, objet ou sujet, avec pour toile de fond la liberté. Ma liberté est destituée par autrui-sujet, ou je destitue la sienne en l'aliénant à mon tour. En d'autres termes le regard cristallise ce conflit avec autrui dans lequel je mets en jeu la centralité du monde aussi bien que la faculté d'en être possesseur.

Ce conflit originel ouvre une perspective inquiétante sur les rapports sociaux *a fortiori* au regard de leur importance dans notre société. En effet si le regard est le témoin d'une relation par essence conflictuelle à autrui, il nous expose alors dans l'intégralité de notre vie sociale. Partout où je vais le regard des autres se pose sur moi, seraient-ce alors autant d'ennemis de ma liberté ? Ceci nous renvoie à la dernière scène de *Huis clos*, pièce de théâtre écrite par SARTRE en 1944, où GARCIN serait alors la voix de l'auteur : « Tous ces regards qui me mangent [...] Alors, c'est ça l'enfer. Je n'aurais jamais cru... Vous me le rappelez : le soufre, le bûcher, le gril... Ah ! Quelle plaisanterie. Pas besoin de gril : l'enfer, c'est les Autres <sup>7</sup> ». Véritable traduction littéraire de la pensée de *L'Être et le néant*, cette pièce s'achève sur une perspective désespérante pour les trois protagonistes : celle d'être pour toujours exposés au regard des autres, enfermés à trois dans un « salon second empire », sans miroir ni paupière pour se soustraire, ainsi serait l'enfer. Nous pouvons, à la suite de l'analyse qui a été menée, distinguer trois caractéristiques qui amènent à penser qu'autrui représente un enfer pour moi. Tout d'abord la rencontre des autres s'accompagne d'une angoisse. En effet l'horizon de la liberté d'autrui fige et menace la mienne. Par ailleurs l'enfer est

---

<sup>6</sup> SARTRE J.-P., *L'Être et le néant*, Gallimard, 2012, p.328.

<sup>7</sup> SARTRE J.-P., *Huis clos*, Gallimard, 1947, p.93.

aussi le lieu où l'on subit, où l'on est passif, cela fait écho au caractère aliénant du regard d'autrui. Par le regard, autrui me réduit à un objet que l'on juge sur des faits et non sur des projets libres. Enfin les autres incarnent la troisième caractéristique de l'enfer : celle d'être un lieu analogue à la prison, un lieu de confinement duquel on ne peut s'échapper<sup>8</sup>. Si l'on ne peut se soustraire au regard des autres, on ne peut échapper au conflit dont il est porteur.

### *Conclusion*

En somme, il est important d'accorder une attention particulière au regard dans la relation à autrui. Celui-ci permet de révéler, notamment par l'étude de réactions originelles comme la honte ou la fierté, un nouvel aspect de mon être : mon être-pour-autrui. Mais le regard est aussi un moment de lutte : celle pour la centralité du monde ainsi que ses enjeux face à une autre liberté. Ce faisant je constitue, ou j'inverse, un rapport de sujet à objet. Le regard est alors le front d'une guerre sans fin, celle que je mène face à l'altérité, et qui transforme ma vie avec les autres en ce qui semble se rapprocher d'un enfer. Bien sûr il semble difficile de se satisfaire d'une telle perspective, et nous sommes légitimement amenés à nous interroger sur l'exhaustivité d'une telle description : le conflit épuise-t-il l'ensemble des formes de la relation à autrui ? L'enfer ainsi mis au jour forme-t-il un horizon indépassable ?

---

<sup>8</sup> NAVEAU, Etienne, *L'enfer, c'est les Autres (Sartre)*, Nantes, Pleins feux, 2002, p.13-15

## Bibliographie

- LALANDE, André : *Vocabulaire technique et critique de la philosophie* (Paris, PUF, 2010)
- NAVEAU, Etienne : *L'enfer, c'est les Autres (Sartre)* (Nantes, Pleins feux, 2002)
- NOUDELMANN, François (dir.) et PHILIPPE, Gilles (dir.) : *Dictionnaire Sartre* (Paris, Honoré Champion, 2004)
- SARTRE, Jean-Paul : *L'Être et le néant* (Paris, Gallimard « Tel », 2012)  
*L'existentialisme est un humanisme* (Paris, Gallimard, 1996) et *Huis clos* (Paris, Gallimard, 1947)